

	ASPTT DIJON – Pétanque Comptes-rendus des Assemblées Générales.	30 Novembre 2024
---	--	------------------

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 Novembre 2024

Les ordres du jour ont été :

- Le rapport moral 2024.
- Le bilan sportif 2024.
- Le rapport financier 2024.
- Les manifestations 2024.
- Les manifestations 2025.
- Les questions diverses.
- Les récompenses.

L'Assemblée Générale de la section pétanque de l'ASPTT DIJON est ouverte avec la présence de 23 adhérents avec la présence de M. POGGIALE Toussaint, responsable de la Commission Ethique de l'ASPTT DIJON.

Cette assemblée a lieu plus tôt qu'à l'habitude. Sur les directives de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, le Comité de Côte d'Or nous impose de faire notre Assemblée Générale avant le 68^e congrès du Comité Départemental de Pétanque qui aura lieu le 16 novembre 2024 au boulodrome de Dijon.

➤ **Le rapport moral :**

Cette année, le nombre d'adhérents s'est réduit à 50 licenciés contre 59 pour la saison précédente, soit une baisse de près de 15% :

8 féminines dont 7 vétérans	soit -2
11 seniors masculins	soit -6
31 vétérans masculins	soit -1

Nous pouvons facilement nous apercevoir que la moyenne d'âge a progressé et que les problèmes de l'an passé ont bien impactés le club. Malheureusement, la sérénité n'est toujours pas revenue et cela perturbe l'ambiance générale. Je demanderais donc à chacun de mettre du sien afin que l'on puisse jouer tous ensemble dans une bonne ambiance.

Premier sujet, notre groupe de discussion WhatsApp ASPTT Pétanque.

Ce groupe était à la base un outil d'information sur la pratique de la pétanque. A savoir, entre autres, de renseigner, d'informer, de former des équipes, de demander les forces en présence lors des entraînements, de mettre en avant des résultats dans différentes compétitions. Mais en aucun cas de polémiquer sur tel ou tel sujet.

Cette saison, il est apparu des querelles non constructives qui n'ont pas lieu d'être.

Quelques échanges lors de soirées "extra pétanque" dont certains termes ont offusqués quelques membres. N'oublions pas que notre section est composée de différences générationnelles qui n'amènent pas toujours les mêmes perceptions des écrits.

Deuxième sujet, la discipline.

Le comportement de chaque adhérent doit rester exemplaire surtout avec la tenue de l'ASPTT sur le dos.

Le cas de M. David THALMANN est revenu d'actualité lors du concours du Comité de Côte d'Or au boulo-drome. Suite à ce problème et de lui-même, il s'est excusé auprès de notre président et l'a informé qu'il ne reprendrait pas sa licence pour la saison 2025 pour ne pas reproduire cette situation qu'il regrette profondément. Il a également demandé l'autorisation de pouvoir venir participer aux entraînements habituels tout au long de la prochaine saison. Concernant ce dernier point, l'ensemble des membres du Bureau présents lors de la réunion du 23 Octobre 2024 a accepté.

Troisième sujet, notre page Facebook, qui a perturbé la quiétude de notre Président.

Pour rappel, celle-ci est gérée par M. Michel MARTIN qui a obtenu la délégation de pouvoir lors de l'Assemblée Générale 2023 de gérer cette page seul.

Des limites ont été franchies par un post publié sur cette page, critiquant la gestion de la Mairie de Dijon. Dans un second temps, un e-mail avec l'entête de l'ASPTT Dijon a été envoyé à l'adjointe au sport de la ville de Dijon le 08 novembre dernier. À quelques jours du Mondial de Pétanque, ce qui n'a pas du tout plu.

Notre Président a été sommé de supprimer cette page Facebook et a reçu un appel téléphonique de M. BERGEOT Denis, président de l'ASPTT Fédération Omnisports, qui venait de recevoir les griefs de la ville de Dijon.

Une concertation rapide auprès des membres du Bureau a amené la décision de la

fermeture définitive de cette page Facebook.

La décision de M. MARTIN Michel de ne pas prendre de licence pour la saison prochaine a été annoncée à notre Président.

Pour rappel, celle-ci avait pour vocation la même utilité que notre site internet.

La fréquentation aux entraînements à légèrement baissée mais reste toujours assidue. Cela peut être dû à une météo qui n'a pas toujours été clémente, surtout en ce début de saison.

Le club remercie M. LAPICHE Jean qui a une nouvelle fois animé notre saison de pétanque par les challenges individuels Féminin et Open, les challenges de Tirs remaniés Féminin et Open et le dernier né le challenge de Points Open. Le repos de mi-saison n'étant pas un objectif prioritaire de notre investigateur, la saison estivale a été occupée par le challenge des Tournois des Mardis sur la période de Juillet et Août avec la possibilité aux joueurs extérieurs de participer avec un licencié ASPTT.

Nous reviendrons sur les résultats de ces activités dans le bilan sportif détaillé plus bas.

Il est également remercié pour son implication dans la tenue réactive de notre site internet, ainsi qu'à M. MARTIN Michel qui l'accompagne pour les sujets qui demandent des connaissances informatiques plus poussées et M. VICENS Alain qui apporte ses compétences dans les créations et les photographies. Notre site est toujours aussi populaire et continu à faire des envieux dans les autres clubs.

➤ **Le bilan sportif 2024 :**

De nouveaux remerciements à M. LAPICHE Jean qui m'a préparé ce bilan sportif avec tous les renseignements qu'il collecte sur le site du club, qu'il gère à merveille.

Compétitions officielles :

Pour les Championnats de Côte d'Or, 57 équipes ont été engagées soit 125 joueurs (ses) pour lesquels les meilleurs résultats ont été :

- Individuel Masculin : Daniel CHIRADE 1/16 de finaliste.
- Doublette Féminin : Christelle GRENON et Ghislaine PELAY 1/8 de finaliste.

Pour les Championnats Des Clubs, nous avons inscrit 3 équipes en CDC Vétérans , 2 équipes en CDC Open et 1 équipe sous forme d'entente avec le club de "La Renaissance" de Saint-Apollinaire en CDC Senior Féminin.

- Vétérans Elite (Equipe 1) : 2^e place.
- Vétérans Division 2 (Equipe 2) : 3^e place.
- Vétérans Division 2 (Equipe 3) : 1^{ère} place, 1/2 finaliste et promue en Division 1.

- Open Elite (Equipe 1) : 8^e place, reléguée en Division 1.
- Open Division 2 (Equipe 2) : 4^e place.
- Senior Féminin Division 2 : 3^e place.

Pour les Coupe de France et de Côte d'Or, notre parcours a été :

- Coupe de France : Elimination au 1^{er} tour.
- Coupe de Côte d'Or : 1/2 finaliste.

Concours ASPTT non officiels :

- Concours d'Ouverture : 1^{er} Mauricette GOURDAN-FROMENTEL (ASPTT).
1^{er} Abdelkader AHMED-BELKACEM (ASPTT).
3^e Philippe MERCIER (ASPTT).
4^e Didier EDOUARD (ASPTT).
5^e Patrick DIGONNET (ASPTT) & Greg MODOT (binôme).
- Challenge David & René : 1^{er} Bruno PY (ASPTT).
2^e Gisèle HENOT (ASPTT), meilleure féminine.
3^e Jean-Pierre DENISE.
4^e Thierry CHANUT.
5^e Jean-Charles HUGNON (ASPTT).
- Concours de Fermeture : 1^{er} Alain VICENS (ASPTT).
2^e Tony RUTIGLIANO (ASPTT).
3^e Gisèle HENOT (ASPTT), meilleure féminine.
4^e Antoine BOUDAT (ASPTT).
5^e Damien TARTERET (ASPTT).

Challenges Internes ASPTT :

- ChDP Individuel Open : 1^{er} Joël CHIRADE.
2^e Emmanuel DULIO.
3^e Angélo DORIGO.
4^e Jean-Claude GAUTHIER.
- ChDP Individuel Féminin : 1^{ère} Christelle GRENON.
2^e Sylvie BAUMANN.
3^e Mauricette GOURDAN-FROMENTEL.
3^e Gisèle HENOT.
- Challenge de Points : 1^{er} Joël CHIRADE.
2^e Patrick DIGONNET.
3^e Antoine BOUDAT.
4^e Sébastien PAULIN.
Sylvie BAUMANN, meilleure féminine.
Patrick DIGONNET, meilleur total.
- Challenge de Tirs Masc. : 1^{er} Sébastien PAULIN.
2^e Tony RUTIGLIANO.
3^e Abdelkader AHMED-BELKACEM.
4^e Florian DERBAL.

Antoine BOUDAT, meilleur total.

- Challenge de Tirs Fém. : 1^{er} Mauricette GOURDAN-FROMENTEL.
2^e Christelle GRENON.
3^e Sylvie BAUMANN .
Christelle GRENON, meilleur total.
- Tournois des Mardis : 1^{er} Antoine BOUDAT .
2^e Angélo DORIGO.
3^e Jean LAPICHE.
4^e Emmanuel DULIO.
5^e Joël CHIRADE.
Gisèle HENOT et Sylvie BAUMANN, meilleures féminines.

Challenges classement joueurs (ses) :

- Championnats Côte d'Or : 1^{er} Didier BOSSON.
2^e Christelle GRENON, meilleure féminine.
3^e Philippe MERCIER.
4^e Bruno PY.
5^e Ghislaine PELAY.
- CDC Vétérans : 1^{er} Angélo DORIGO.
2^e Alain PORCHEROT.
3^e Joël CHIRADE.
4^e Jean-Luc PAULY.
5^e Jean LAPICHE.
Ghislaine PELAY, meilleure féminine.
- CDC Open et Senior Fém : 1^{er} Sébastien PAULIN.
2^e Abdelkader AHMED-BELKACEM.
3^e Enzo FERRETTI.
4^e Damien TARTERET.
5^e Florian DERBAL.
Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meilleure féminine.
- CDC "Global" : 1^{er} Angélo DORIGO.
2^e Joël CHIRADE.
3^e Abdelkader AHMED-BELKACEM.
4^e Sébastien PAULIN.
5^e Tony RUTIGLIANO.
Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meilleure féminine.
- Vétérans au boulo-drome : 1^{er} Jean LAPICHE.
(en cours) 2^e Abdelkader AHMED-BELKACEM.
2^e Alain VICENS.
4^e Michel CHIRADE.
5^e Jean-Claude GAUTHIER.

Mauricette GOURDAN-FROMENTEL et Sylvie BAUMANN
meilleures féminines.

- Challenge de Tirs Masc. : 1^{er} Sébastien PAULIN.
2^e Tony RUTIGLIANO.
3^e Abdelkader AHMED-BELKACEM.
4^e Florian DERBAL.
Antoine BOUDAT, meilleur total.
- Challenge Points FFPJP : 1^{er} Joël CHIRADE, passe en catégorie Honneur.
2^e Mauricette GOURDAN-FROMENTEL, meilleure féminine.
3^e Antoine BOUDAT.
3^e Enzo FERRETTI.
5^e Yvon FARUGGIA.
5^e Abdelkader AHMED-BELKACEM.

➤ **Le rapport financier 2024 :**

Un imprimé du bilan financier simplifié a été distribué aux participants de cette assemblée. Celui-ci présente un aperçu des finances de la section. Ce bilan financier en léger déficit est provisoire car il reste l'organisation de deux concours lors d'un prochain week-end au boudrome.

La parole est restée à notre Président, secondant les absences excusées de nos trésorier et trésorier adjoint.

Le tarif pour la licence de la saison 2025 devrait rester inchangé sauf surprise de dernière minute lors du congrès du Comité Départemental de Pétanque.

Il est rappelé la possibilité d'avoir un visu des comptes détaillés sur demande.

➤ **Les manifestations 2024 :**

Concours d'ouverture le 23 mars à l'ASPTT (25 joueurs (ses)).

Journées CDC Elite Vétérans J3 & J4 le 23 Mai (réception des 8 équipes avec repas midi).

2^e Challenge René Malle le 28 Mai Triplette Vétérans 50 % en poule à l'ASPTT, 64 équipes et donc complet (Vainqueur : J-P Denise/ J-P Henry/ Alain Riera).

Challenge David Baumann et René Malle le 8 Juin à 14h 50 joueurs (4 parties à la mêlée).

Journées CDC Elite Vétérans J7 le 20 Juin (réception des 8 équipes l'après-midi).

Concours de fermeture le 26 octobre à l'ASPTT (36 joueurs et joueuses).

A venir concours au boudrome les 23/24 novembre avec un Triplette Sénior à 40% le samedi et un Triplette Mixte à 30% le dimanche.

➤ **Les manifestations 2025 :**

Pour l'instant, nous sommes dans l'attente du calendrier 2025 du futur Comité de Côte d'Or qui sera élu lors du congrès du Comité Départemental de Pétanque. La mise en place de ce calendrier sera certainement une de leur priorité.

D'ores et déjà nous pouvons envisager :

Concours Triplette Sénior et Triplette Mixte lors d'un week-end de janvier au boudrome de Dijon.

Concours d'ouverture à l'ASPTT.

Challenge des Amis David Baumann et René Malle.

3è Challenge René Malle en Triplette Vétérans à l'ASPTT dans le même format que cette année.

Concours de fermeture à l'ASPTT.

Concours Triplette Sénior et Triplette Mixte lors d'un week-end de décembre au boudrome de Dijon.

Toutes les dates de ces manifestations sont donc en suspend dans l'attente du calendrier 2025.

Les remerciements à tous les bénévoles (très nombreux) qui nous ont aidé lors de ces manifestations qui se sont toutes déroulées avec succès et il est rappelé que le club ne vit qu'avec nos manifestations.

➤ **Les questions diverses :**

Aucune question n'a été posée.

➤ **Les récompenses :**

Cette année encore, la section ASPTT Pétanque a récompensé nos éléments qui ont performé tout au long de l'année dans les différents classements et challenges organisés par M. LAPICHE Jean. Tous les vainqueurs ont reçu un diplôme honorifique.

Le président M. CHIRADE Joël clôture cette Assemblée Générale 2024 et convie l'ensemble des présents à un pot de l'amitié.

Le Secrétaire
Damien TARTERET